Carte Tarifaire
Bolt Go

Juin 2026 / Professionnel / Gaz

La plateforme énergétique à contre-courant

Une facture transparente

Le prix de votre énergie est toujours basé sur le prix du gaz sur le marché. À cela s'ajoutent les frais de réseau ainsi que les contributions destinées à l'État et au gestionnaire de réseau. Enfin, Bolt facture des frais de plateforme.

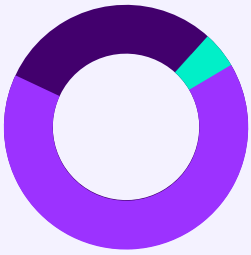

Composition de votre facture d'énergie

- Gaz provenant du marché de gros
- Frais de réseau et contributions
- Frais de plateforme

Pourquoi proposons-nous du gaz ?

Le gaz n'est pas encore durable. Nous le proposons uniquement si vous souscrivez aussi à l'électricité chez Bolt. Vous n'avez ainsi **pas besoin de passer par deux fournisseurs différents** et vous pouvez tout de même profiter d'une électricité durable. Comme il est actuellement très difficile d'acheter du gaz vert en Belgique, nous achetons du gaz naturel sur le marché de gros.

Prix HTVA

Frais de plateforme	+	*Gaz provenant du marché de gros* (c€/kWh)	
			Consommation
€ 0,99 / mois		Prix annuel estimé [1]	5,52
		Prix mensuel	4,89

Les frais de plateforme couvrent les coûts liés à la gestion de notre plateforme énergétique : du service client et de la facturation aux systèmes informatiques et au suivi de votre contrat d'énergie. Nous veillons ainsi à ce que tout fonctionne de manière fluide et transparente en coulisses.

Un tarif honnête, sur le long terme

D'autres fournisseurs vous attirent avec des prix cassés, qui augmentent fortement après une courte période promotionnelle. Chez Bolt, vous bénéficiez d'un prix juste et stable, sans frais cachés ni mauvaises surprises.

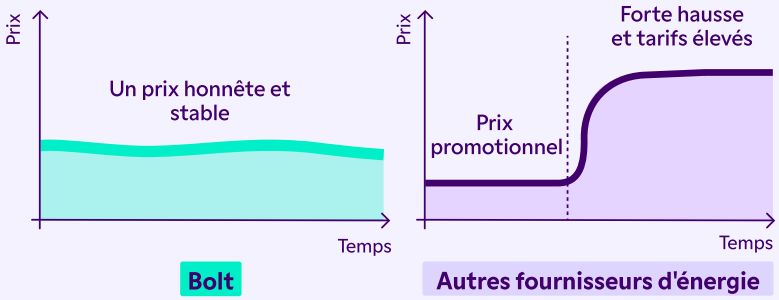

Distribution et transport TTC

	Coûts de distribution				*Transport*	*Relevé de compteur*
	Petite consommation <= 5.000kWh		*Consommation moyenne > 5.000 kWh et <= 150.000 kWh*			
Flandre	Variable (c€/kWh)	Fixe (€/an)	Variable (c€/kWh)	Fixe (€/an)	(c€/kWh)	(€/an)
Fluvius (Gaselwest)	-	-	-	-	0,1560	-
Fluvius (Iveka)	-	-	-	-	0,1560	-
Fluvius (Iverlek)	-	-	-	-	0,1560	-
Fluvius (Sibelgas)	-	-	-	-	0,1560	-
Fluvius Antwerpen	2,129	14,79	0,854	78,51	0,1560	17,85
Fluvius Halle-Vilvoorde	2,355	16,59	0,925	88,09	0,1560	17,85
Fluvius Imewo	2,479	17,56	0,966	93,22	0,1560	17,85
Fluvius Kempen	2,146	15,25	0,832	80,97	0,1560	17,85
Fluvius Limburg	2,113	13,76	0,927	73,08	0,1560	17,85
Fluvius Midden-Vlaanderen	2,186	15,41	0,858	81,80	0,1560	17,85
Fluvius-West	2,542	17,95	0,995	95,30	0,1560	17,85
Fluvius Zenne-Dijle	2,455	17,36	0,959	92,19	0,1560	17,85
Wallonie						
ORES (Brabant Wallon)	3,960	30,10	1,995	1,995	0,1560	-
ORES (Hainaut Gaz)	3,960	30,10	1,995	1,995	0,1560	-
ORES (Luxembourg)	3,960	30,10	1,995	1,995	0,1560	-
ORES (Mouscron)	3,960	30,10	1,995	1,995	0,1560	-
ORES (Namur)	3,960	30,10	1,995	1,995	0,1560	-
TECTEO RESA	4,377	32,63	2,386	2,386	0,1560	-
Bruxelles						
SIBELGA	1,877	15,00	1,365	40,63	0,1560	23,54

Taxes et redevances HTVA

	Flandres	Wallonie	Bruxelles
Contribution sur l'énergie (c€/kWh) [2]	0,09978	0,09978	0,09978
Accise fédérale (c€/kWh)	0,0660	0,0660	0,0660
Redevance de raccordement (c€/kWh) [3]	-	0,00750	-

Obligations de service publique (Bruxelles) €/an

6 of 10 m3/h [4]	3,36
6 of 10 m3/h [5]	11,88
16 m3/h	28,68
25m3/h	70,92
40 m3/h	141,84
65 m3/h	354,72
100 m3/h	493,20
160 m3/h	633,36

Informations sur les éléments et la formule tarifaire

Comment le coût de mon énergie est-il calculé ?

Le coût de l'énergie est déterminé par Bolt sur la base des prix de gros. Nous appliquons la formule **TTF + coût affréteur.** C'est le coût que Bolt doit payer à un partenaire pour assurer l'approvisionnement en gaz. [6]

Type de compteur	TTF Q1 2026	Formule tarifaire (€/MWh, HTVA)
Simple	38,50 €/MWh	TTF * 1,0302 + 9,215

Paiement et facturation

La signature de ce contrat ne peut se faire qu'en ligne. Le mode de paiement (prélèvement automatique ou virement bancaire) ainsi que le canal de communication (courrier ou e-mail) est choisi par le client. En cas de non-paiement dans le délai indiqué par le premier rappel, **une lettre de mise en demeure sera envoyée et facturée 15 €.** Si la somme due n'a toujours pas été perçue après le deuxième rappel, le client particulier est tenu de payer des intérêts moratoires au taux d'intérêt légal, le client professionnel, au taux d'intérêt stipulé dans la loi sur le retard de paiement dans les transactions commerciales d'août 2002. Lorsque la facture est transférée à un tiers, **une indemnité forfaitaire de 10% sur chaque montant impayé sera facturée,** avec un minimum de 55 EUR, à titre de compensation pour frais de recouvrement extrajudiciaires et ce, sans préjudice d'autres dommages et intérêts.

Conditions

Vous bénéficiez des Tarifs Bolt Go à condition que vous :

- Ne demandez aucune modification du montant de votre facture d'acompte;
- Réglez à temps les paiements de vos montants d'acompte et de vos factures de décompte;
- N'adressez aucune demande afin de recevoir des factures intermédiaires;
- Communiquez exclusivement avec nous par le biais du portail ÈnergÈtique en ligne Mon essent ou via notre site web boltenergie.be;
- Ne vous désinscrivez pas de la réception de vos communications exclusivement par voie électronique.

Si vous ne respectez pas (une de) ces conditions ci-dessus (ci-après « Bolt Go Conditions Préalables »), nous nous réservons le droit de facturer les tarifs « Bolt » indexés (avec une facturation intermédiaire) comme le mentionne la Carte Tarifaire (ci-après « Tarifs alternatifs ») à partir du premier jour du mois suivant le mois au cours duquel le non-respect a eu lieu. Nous vous informerons de cette décision en cas de non-respect d'une/des condition(s) précitée(s).

Si vous ne respectez pas à temps la demande de paiement du premier montant d'acompte après la souscription, les Tarifs Alternatifs seront d'application à partir du début de la livraison et vous devrez payer des acomptes intermédiaires.

Lors du premier décompte annuel, un nouvel acompte sera calculé sur la base des données de consommation fournies par le gestionnaire de réseau. Après le décompte, une facture d'acompte prenant en compte le nouveau montant d'acompte sera envoyée pour l'énergie à consommer pendant la prochaine période. Après le paiement de cette facture d'acompte, vous ne recevrez plus de factures d'acompte intermédiaires ayant trait à votre consommation pendant la prochaine période.

Duree des conditions du contrat de fourniture

Les conditions du contrat de fourniture sont d'application pour une durée indéterminée.

Informations concernant la formule tarifaire

L'indice TTF est défini comme suit : c'est la moyenne arithmétique des prix TTF "Day Ahead". Les prix TTF Day Ahead sont publiés quotidiennement. Le tableau ci-dessus indique le prix de vente basé sur la valeur TTF la plus récente.

Dans la facturation, la consommation journalière est multipliée par la valeur de la TTF pour cette journée. Si la consommation à facturer obtenue auprès du gestionnaire de réseau ne contient aucune valeur de jour, nous redistribuerons la consommation pondérée RLP (publication par Synergrid).

Bolt peut appliquer de nouveaux paramètres ou de nouveaux composants à la formule tarifaire, à condition que les paramètres actuels ne soient plus représentatifs de la valeur économique, soient supprimés, ne soient plus disponibles, ne soient pas publiés ou soient publiés de manière irrégulière. Dans ce cas, Bolt s'efforcera de maintenir un niveau de prix équivalent. Le coût de l'énergie, qui varie en fonction de l'évolution des paramètres qui composent la formule tarifaire, est calculé sur base de l'indice applicable pendant la période pour laquelle vous êtes facturé lors du calcul de votre consommation réelle. Les montants mentionnés dans votre relevé peuvent donc différer des prix indiqués ci-dessus.

L'abonnement mensuel pour l'utilisation de la plateforme est calculé au prorata par point raccordement (gaz et/ou électricité) et est facturés sur chaque facture d'acompte ou de régularisation. Cela couvre les frais d'exploitation fixes de Bolt.

Les tarifs susmentionnés pour l'utilisation du réseau sont les coûts approuvés par le régulateur compétent. Le montant des taxes, prélèvements, contributions et surtaxes sont les valeurs les plus récentes, publiées par le législateur au moment de la création des présentes conditions particulières. Toute modification de ces éléments sera facturée en totalité au prix coûtant tel que défini dans les conditions générales de vente du contrat de fourniture. Cela peut également être fait rétroactivement.

Prepaid

Après la conclusion du Contrat, vous recevez un e-mail de confirmation avec une demande de paiement de l'acompte tel que défini ci-dessous. La hauteur de cet acompte sera déterminée de manière forfaitaire à savoir 1500 euros TVA comprise par EAN en cas d'une connexion pour l'électricité et à 2500 euros TVA comprise par EAN en cas de connexion pour le gaz naturel. Cet acompte doit être réglé endéans les 14 jours calendrier après réception de l'invitation à payer.

Vous ne recevrez plus de factures d'acompte intermédiaires ayant trait à votre consommation pendant le cycle de facturation initiale. Sur la facture de décompte, le montant dont vous êtes redevable (volume consommé au moment du relevé des compteurs multiplié par le prix en euros) (ci-après « Montant Effectivement Redevable ») est comptabilisé avec le montant d'acompte déjà payé pour la période jusqu'au relevé des compteurs. S'il apparait que le Montant Effectivement Redevable est inférieur ou supérieur au montant d'acompte, la différence vous sera respectivement remboursée ou vous demandée.

Questions ou commentaires?

Notre équipe se feront un plaisir de vous aider du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

bonjour@boltenergie.be

02 899 33 00

1. Ce prix annuel estimé est basé sur l'évolution actuelle et prévue des prix pour les quatre prochains trimestres.
2. Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette contribution est majorée d'un montant forfaitaire de 0,0075 €.
3. Tarif variable en fonction de la consommation annuelle : 0 - 20 000 000 kWh : 0,0660 c€/kWh.
4. Si la dernière consommation annuelle normalisée est inférieure ou égale à 5 000 kWh.
5. Si la dernière consommation annuelle normalisée dépasse 5 000 kWh.
6. Les valeurs de l'indice TTF sont publiées quotidiennement sur : https://www.powernext.com/spot-market-data